



Présentation de l'option EPS - Handball / Musculation / Sauvetage Aquatique / Escalade

publié le 23/02/2021 - mis à jour le 24/02/2021

Sommaire :

- A QUI S'ADRESSE L'OPTION EPS ?
- PROFIL D'ÉLÈVES
- OBJECTIFS ET PROLONGEMENT
- CONTENUS ET DURÉE
- ENCADREMENT
- MODALITES D'INSCRIPTION

● A QUI S'ADRESSE L'OPTION EPS ?

Elle est proposée à tous les élèves entrant en classe de Seconde Générale et Technologique au Lycée Paul Guérin. Elle est compatible avec l'ensemble des enseignements du lycée.

La poursuite au sein de l'option en Première et Terminale est garantie quelles que soient les voies d'orientation ou spécialités choisies.

● PROFIL D'ÉLÈVES

Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune motivé(e), souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entraînement, ou d'orientation vers les métiers du sport.

Aucun niveau minimum n'est attendu spécifiquement en handball mais l'élève devra se montrer suffisamment polyvalent et habile pour progresser significativement. Afin de permettre aux enseignants d'estimer cette marge de progression, une après-midi d'épreuves de sélection sera organisée le mercredi 16 juin 2021.

● OBJECTIFS ET PROLONGEMENT

« L'enseignement optionnel d'EPS permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences (...) qui prolongent celles de l'enseignement commun. » (programmes EPS 2019). Il s'agit donc, au travers de l'approfondissement des 4 activités supports, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire.

Il ne s'agit donc pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité.

En revanche, il est attendu des optionnaires qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'Association Sportive (UNSS).

● CONTENUS ET DURÉE

La formation s'étend sur les 3 années de la Seconde à la Terminale à raison de 3 heures hebdomadaires de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés.

Une séance d'une heure et demie est proposée chaque semaine dans chacune des activités au programme, sur le temps scolaire, c'est-à-dire entre 8h et 18h.

Programme :

Classe de Seconde : HANDBALL + MUSCULATION (vers un savoir s'entraîner, se préparer)

Classe de Première : HANDBALL + SAUVETAGE AQUATIQUE (vers un savoir sauver et la préparation des premiers diplômes de surveillance de baignade)

Classe de Terminale : HANDBALL + ESCALADE (vers un apprentissage des conduites de sécurité pour soi et les

autres)

L'enseignement facultatif débouche sur la présentation de l'option au baccalauréat au sein de l'établissement.

● ENCADREMENT

L'encadrement est exclusivement assuré par les enseignants d'EPS de l'établissement. Lors de chaque année de formation, un enseignant différent prendra en charge chaque activité.

● MODALITES D'INSCRIPTION

Le nombre de places est limité à 24 élèves. L'éventuelle sélection des candidats se fera à partir d'un formulaire de candidature disponible sur le site internet du lycée (rubrique « Les sport à Paul Guérin » puis « Option EPS ») et des observations effectuées lors de la journée de sélection le 16 juin 2021. Le formulaire est à renseigner le plus précisément possible ainsi qu'une lettre de motivation (au verso du formulaire) pour nous permettre de jauger du niveau de détermination réelle du jeune. Ces documents accompagnés des bulletins des deux premiers trimestres de la classe de troisième sont à remettre lors de la journée de sélection du 16 juin 2021.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, une adresse mail : option.eps@lycee-paul-guerin.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.